

Formation continuée

# LES « PRINCIPES SOURCE »

14 novembre 2023



OUTIL DE  
DIAGNOSTIC ET  
D'ACCOMPAGNEMENT

DANS LA  
PREVENTION ET  
RESOLUTION DE  
CONFLITS

PMR Europe 2023

[www.pmr-europe.com](http://www.pmr-europe.com)



Peter Koenig, consultant suisse d'origine britannique, s'est demandé, après des années d'interventions et de recherches auprès d'entrepreneurs, fondateurs d'organisation et de collectivités, pourquoi tant d'organisation et de projets périssent ou échouent, alors que tout semble en place pour réussir.

En réponse à cette question, il a développé les « principes Source »; que nous vous proposons de découvrir et d'expérimenter pendant une journée. Bien que ces principes n'ont pas encore été confirmés scientifiquement, ils s'avèrent, dans la pratique de multiples consultants et intervenants, comme un précieux outil d'accompagnement basé sur des principes universels transcendant les cultures et les pays.

L'idée à la base des Principes source est qu'à l'origine de tout projet, de toute collectivité et de toute organisation, il y a une personne qui a eu une idée et pris, la première, le risque et l'initiative de l'amener au monde, c'est-à-dire de la mettre en œuvre/ la réaliser. Cette personne source est clé dans la réalisation, l'évolution et le succès de son idée : elle reste gardienne des valeurs et de la vision de cette idée. Et si elle n'occupe pas correctement sa place, ou si, en cas de succession, elle ne transmet pas correctement la source, cela peut entraîner de nombreux déséquilibres et conflits.

Les Principes source mettent en lumière les prérogatives et responsabilités de la « personne source », ainsi que le rôle des personnes qui contribuent à son idée. Ils amènent de la clarté sur cette idée fondatrice et sur les pouvoirs et responsabilités de chacun, ce qui va permettre d'ordonner et d'organiser avec justesse les énergies en présence pour maximiser la réalisation de cette idée et le plaisir de collaborer ensemble.

Au-delà de projets, de collectivités, d'entreprises et d'organisations, les principes Source sont transposables et un précieux outil de navigation et de compréhension par rapport à une équipe, un service/département, la famille, et de manière générale des relations privées et professionnelles, ...

Connaître et comprendre ces principes est clé dans des problématiques autour de l'évolution, la pérennité et la réussite d'un projet, de la transmission d'entreprise, et de manière plus large pour trouver des causes profondes de certains dysfonctionnements et sortir de tensions ou conflits qui peuvent s'enliser parfois pendant des années et paraître insurmontables.

Tout en comprenant un volet théorique, la formation est largement expérientielle, permettant aux participants d'expérimenter et de pratiquer cette approche. Elle se focalise sur les thématiques suivantes :

## 1. Définition de la « personne source »

La formation permettra de comprendre précisément ce que recoupe la notion de « personne source », dans sa spécificité et ses limites. Les participants auront une idée claire et précise de ce qui a été circonscrit par Peter Koenig et une expérience personnelle de leur source.

Il sera ensuite précisé quels sont les domaines et les responsabilités spécifiques du rôle de personne source au regard des autres personnes et rôles dans toute organisation ou système humain.

Ces périmètres d'actions et prérogatives uniques de la personne source seront intégrés grâce à la révision, en théorie et en pratique, des principes de bases tels qu'énoncés par Peter Koenig. Ils permettront d'apprendre les dynamiques relationnelles fondamentales entre la personne source et les autres.

## **2. La place des autres personnes entourant la personne source**

Une personne source ne peut, par définition, réaliser sa source toute seule. Elle est nécessairement interdépendante d'autres personnes qui vont contribuer à réaliser cette idée. Cependant, ces personnes ont des places spécifiques et singulières par rapport à la personne source, selon le moment où elle vont contribuer, à partir de quelle décision elles vont contribuer, et selon quelles valeurs.

De plus, le rôle de personne source a des responsabilités uniques par rapport à ces personnes et à leurs places, que ce soit dans leur rôle, leur lien à la source ou leur degré de contribution.

Explorer ces dynamiques amène à avoir une grille de lecture éclairante pour comprendre les interdépendances, les équilibres et les responsabilités de leadership dans un système. Pour ce thème également, l'apprentissage se fera à la fois par la théorie et des exercices pratiques.

## **3. Conflits et principes Source**

Enfin, le troisième et dernier volet de cette journée sera consacré au soutien que peuvent apporter les principes Source dans la résolution d'un conflit.

L'identification de la personne source de différents moments du conflits peut grandement aider à déterminer à qui revient la responsabilité de rappeler les valeurs et la vision (d'une relation, d'un projet, d'un contrat, ...) pour relancer le dialogue et la créativité.

De plus, lors de la conclusion d'un accord et de sa rédaction, savoir qui a été source de quoi permettra aussi de dépasser des blocages potentiels et d'éviter des jeux de pouvoirs.

De manière général, le processus de médiation sera traversé à la lumière des principes Source, et des clés de communication pour amener ces principes seront transmis.

A l'issue de cette journée, les participants repartiront avec des concepts et outils permettant de:

- ❖ Connaître l'origine et la philosophie des principes Source
- ❖ Avoir une idée et une première expérience du concept de source et de ses implications dans les relations et les projets
- ❖ Se repérer dans les interactions collaboratives et créatives grâce aux principes Source
- ❖ Utiliser les principes Source dans le processus de médiation et la gestion des conflits



9.30 : Présentations

9.45 : Mise en place du cadre de la journée

10.00 : Introduction aux principes Source

Expérimentation autour de la notion de source & débriefing

10.45 : La place de la personne source et des autres personnes

11.30 : Pause

11.45 : Expérimentations

12.30 : Debriefing

13.00 : Pause

14.00 : Conflits et médiation

17.00 : Activité de clôture

17.30 : Fin



**Jean-Yves Lagasse de Loch** est facilitateur en intelligence collective, systémique et justice restaurative, médiateur en matière civile et commerciale et formateur certifié en Communication NonViolente®.

Formé à la CNV au Québec en parallèle d'une scolarité doctorale sur les théories du droit et de la gouvernance à l'Université de Sherbrooke, il s'est certifié auprès de Thomas d'Ansembourg et forme, coach et intervient depuis une dizaine d'années auprès de tous publics.

Initié aux principes Source par Peter Koenig en 2016, il s'est fait coacher et a collaboré avec plusieurs personnes formés aux principes Source. Il utilise ces principes avec beaucoup de résultats positifs dans ses missions de médiation, de gouvernance et de communication.

**Sandra Becker** est médiatrice agréée en matières familiales, civiles, commerciales et sociales, membre de l'équipe PMR. Elle est aussi formatrice, coach et consultante.

Anciennement avocate puis juriste en entreprise, elle a réorienté sa carrière pour se consacrer à sa passion : accompagner des personnes en conflit et contribuer à pacifier les relations.

Elle a découvert les principes Source dans le cadre de sa collaboration avec Martine Marenne en Dynamique Participative© et les utilise régulièrement dans ces interventions et médiations.



**DATES & DURÉE**

Une journée complète,  
le 14 novembre 2023

De 9.30 à 17.30  
Accueil à partir de 9.15

**ATTESTATION**

Une attestation sera délivrée aux  
participants  
(7h)

**PRIX**

300 euros TVAc,  
*Comprenant la formation, le matériel  
didactique et les pauses café*

**LIEU**

PMR Europe  
Rue Dodonée 113  
1180 Bruxelles

**PMR Europe**

est un centre agréé par la Commission fédérale de médiation pour dispenser des  
formations permanentes



**Date limite  
d'inscription :  
24.10.2023**

Je verse la somme de 300 euros  
en faveur du compte de  
PMR Europe  
IBAN BE42 0014 8113 7254  
BIC GEBABEBB avec la mention :  
*Nom Prénom + formation  
principes source 2023*

A renvoyer par E-mail :  
[sandra.becker@pmr-europe.com](mailto:sandra.becker@pmr-europe.com)

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Firme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Tél : .....

Fax : .....

Email : .....

Gsm : .....

Coordonnées de facturation : .....

.....

.....

TVA n° : .....

J'ai pris connaissance des conditions générales  
d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date

Signature



## Conditions générales

PMR Europe SRL  
Rue Dodonée 113  
1180 Bruxelles  
T +32 2 344 53 70  
F + 32 2 344 46 58  
[www.pmr-europe.com](http://www.pmr-europe.com)  
T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.